



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ligne Gérardmer Saint-Dié

Question écrite n° 43880

Texte de la question

M. Marc Goua attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les nombreuses pannes et avaries affectant la ligne à grande vitesse Atlantique. L'entretien des lignes à grande vitesse est indispensable pour s'assurer du dynamisme et du développement d'un moyen de transport sûr pour l'ensemble des usagers. Cependant, au moment où l'on entend privilégier les transports en commun, les nombreux incidents sur la ligne à grande vitesse Atlantique, conduisent à des retards, voire des suppressions fréquentes de nombreux trains, créant ainsi une désaffection des usagers de ce moyen de locomotion. De plus, dans le contexte économique que nous connaissons, de nombreux provinciaux font l'effort de se déplacer pour travailler dans la région parisienne. Or les nombreux retards et suppressions de train mettent en difficulté ces employés auprès de leurs employeurs, pouvant conduire à terme à un licenciement. Ainsi, il demande au Ministre quelles dispositions le Gouvernement entend adopter afin de résoudre cette situation.

Texte de la réponse

L'automne 2013 a été marqué par d'importants travaux de maintenance lourde des voies sur la ligne Nantes - Angers - Le Mans - Paris, consistant en un renouvellement des rails, des traverses et du ballast, ainsi que par des travaux importants mais plus ponctuels rendus nécessaires pour le raccordement de la nouvelle ligne à grande vitesse Bretagne - Pays de Loire à l'infrastructure existante à Sablé-sur-Sarthe. Ces travaux ont perturbé les circulations des trains, notamment par des allongements de temps de parcours liés à un abaissement temporaire des limitations de vitesse et par la suppression des derniers trains du soir et, dans quelques cas, des premiers trains du matin. Ces travaux sont désormais achevés. Il est regrettable que des usagers aient pu être pénalisés mais la réalisation périodique de travaux de maintenance est incontournable afin de maintenir l'infrastructure ferroviaire en bon état.

Données clés

Auteur : [M. Marc Goua](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43880

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12300

Réponse publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 731